Canadiana

LA
418
.Q4M6
1846-3

LECTURE

PRONONCÉE PAR

L'HON. A. N. MORIN,

DEVANT

L'INSTITUT CANADIEN,

VENDREDI, LE 18 DÉCEMBRE, 1845.

CSP
01-CRC
1846
-3

MONTRÉAL:
LOVELL ET GIBSON, IMPRIMEURS, RUE ST. NICOLAS.
1846.

CANADIANA
UNIVERSITY

Univ
CANADIANA
Ottaviensis

Not in TPL
Lande 2018
Not in CA
35-
DE 374

LECTURE

PRONONCÉE PAR

L'HON. A. N. MORIN,

DEVANT

L'INSTITUT CANADIEN,

VENDREDI, LE 18 DÉCEMBRE, 1845.

MONTRÉAL:
LOVELL ET GIBSON, IMPRIMEURS, RUE ST. NICOLAS.
1846.

Univ...
CANADIANA
Ottaviensis

LA
418
Q4M6
1846
-3

LECTURE

PRONONCÉE PAR L'HON. A. N. MORIN.

DE L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE DANS LE BAS-CANADA ; CE QU'ELLE EST ET CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE.

C'EST à votre pressante sollicitation seulement, Messieurs de l'Institut Canadien, que j'ai pu me résoudre à paraître devant vous et devant d'autres de mes concitoyens avec cet essai. Mes occupations ne m'ont permis d'y donner que de courts moments de travail, et l'on sait d'ailleurs qu'une infirmité physique, m'empêche de mettre par écrit des notes suffisantes pour suppléer à ma mémoire. Ce sont là, j'espère, autant de motifs d'indulgence à mon égard. Je ne puis oublier pourtant que ceux à qui je m'adresse principalement, et que je pourrais appeler mes jeunes maîtres, en savent plus que moi sur tous les sujets entre lesquels il m'était libre de choisir. Oui, messieurs, plus rapprochés de l'époque de vos premières études, ayant plus de moyens

d'apprendre que nous n'en avions de mon temps, vous avez dévoué consciencieusement vos loisirs à la recherche de tout ce qui est bien et bon ; vous recueillez la riche moisson due à vos travaux, utiles à vous-mêmes et aux autres ; ceux que vous êtes ainsi appelés à surpasser n'en seront pas jaloux. Pour moi, si l'avantage de vous avoir précédé quelque peu dans la vie m'a donné l'occasion de me trouver aujourd'hui au milieu de vous, et de vous avoir vus déjà associer mon nom aux vôtres, c'est un honneur que je sais apprécier si je n'y puis répondre autrement.

Le sujet de l'éducation, dont j'ai entrepris d'exposer une partie minime, comprendrait dans sa généralité toute la science des choses, et toute celle de l'homme ; un abrégé universel de toutes les connaissances humaines, avec l'exposé de leur application dans toutes les circonstances possibles, le tout coordonné et dirigé vers la fin morale de l'homme au moyen de toute une philosophie. Ce n'est pas vers un but si haut que j'ai tendu en préparant ces lignes. J'aurais dû plutôt dire que je parlerais de l'Instruction, c'est-à-dire des moyens de s'instruire soi-même et de communiquer avec les autres, que l'on acquiert ordinairement par les livres dans les écoles

publiques ou privées. En me bornant à la partie élémentaire de mon sujet, j'ai du moins commencé par le besoin principal du peuple, et par ce qui est d'une nécessité absolue, les écoles communes, indépendamment de nos institutions supérieures d'éducation, qui laissent peu à reprendre ou à conseiller. Arrivé jusqu'au seuil de nos colléges franco-canadiens, je m'arrêterai là avec respect, croyant avoir rempli ma tâche, félicitant mes compatriotes de même origine de ce qu'ils possèdent d'aussi belles institutions nationales, félicitant aussi mes compatriotes parlant la langue anglaise de la haute volée qu'ont prise dès le début, les institutions récentes connues sous le nom de *Lycées* ou *High Schools.*

Il serait à désirer que ce fût en effet une *éducation* et non une *instruction* simplement qu'on reçut dans la jeunesse, qu'il y eût des établissemens qui, prenant l'homme dans l'enfance, le rendissent tout formé à la société, propre à divers états, ou du moins à certaines spécialités; comme chez les Egyptiens, dans les écoles de la Grèce, etc. Notre état social, les nombreuses carrières qu'on y exploite, les besoins variés qui exigent des connaissances diverses, s'y opposent. Et encore plus, le dirai-je, la multiplicité et la versatilité de nos

croyances religieuses et politiques, le défaut d'homogénéité des peuples et qui font que l'homme n'a pas foi dans l'homme, que les liens qui rattachent les sociétés sont plutôt d'intérêt et de calcul que de croyance. En faisant ces comparaisons, je ne prétends pas certes déprécier les graves études et les connaissances positives des temps modernes au profit de la philosophie et des mystères antiques, par suite desquels l'homme obéissait aveuglément à ce qu'on lui dictait et à ce qu'il trouvait établi. Aujourd'hui l'on se rend raison de tout, et la comparaison si on voulait la faire, serait au profit des temps modernes. Mais ma proposition n'en est pas moins vraie, qu'il n'existe pas dans les institutions de notre civilisation moderne, de moyens de rendre l'homme dans son jeune âge ce qu'il doit être dans un âge plus avancé, quelle que soit sa position dans la vie. Quelques gouvernemens, comme celui de Prusse, y ont essayé par une coërcition quelque peu spartiate, mais cette tentative échoue encore devant les craintes gouvernementales, et encore plus devant le protéisme de nos idées religieuses politiques et morales ; on est obligé d'élaguer tout ce qui y tient, et de faire par là même de l'éducation un squelette sans vie et sans couleur, et l'on se

convainc qu'il faut des heures et des jours passés ailleurs qu'à l'école pour faire d'un enfant presque réduit aux forces matérielles un membre éclairé et utile dans la société.

C'est aussi le défaut trop évident de toutes nos éducations canadiennes, comme c'est celui de l'éducation dans les deux pays dont nous tirons notre origine, la France et l'Angleterre. De là sont venues des contentions nombreuses, chaque grande institution, chaque parti, voulant arracher pour soi l'enfance toute entière, la façonner à l'exclusion de tous les autres, arguant, posant de chaque côté des bases vraies lorsqu'on ne les applique pas exclusivement, pour en tirer des conséquences universelles inapplicables à l'état du monde. L'on ne s'est pas apperçu que le lien commun manque, que les problèmes principaux sont encore à résoudre, celui d'une même forme d'institutions politiques, celui d'une croyance religieuse unique à laquelle s'adapteraient ces institutions. La solution du premier peut dépendre des hommes ; celle du second, l'être suprême se l'est réservée dans son éternelle providence. L'éducation de nos écoles, grandes et petites, ne peut donc être à proprement parler, qu'une instruction dont sont l'objet des signes convenus et communs pour parvenir

à d'autres connaissances plus immédiatement applicables. Si l'on veut y réfléchir, on verra que nos études élémentaires ne sont dans le fait rien autre choses, à l'exception des études spéciales pour l'homme dont la carrière est déjà déterminée, comme par exemple les études ecclésiastiques, celles de la médecine, du droit. Ce défaut d'actualité dans nos études générales, se fait sentir partout, et malheureusement s'il procède des causes que nous avons assignées, le remède se fera attendre longtemps.

Puis donc que nous sommes réduits à des signes dans nos institutions les meilleures et les plus élevées, force nous est d'accepter les mêmes limites pour les écoles de la première enfance, dont nous voulons principalement nous occuper aujourd'hui. Souvenons-nous bien que par suite du vice radical dans leur constitution que nous avons signalé, ces écoles ne peuvent commander à l'enfance que pendant une partie de ses jeunes loisirs. Nous laissons le reste à faire pour la façonner, à la famille chrétienne, première source de nos connaissances véritables, à l'instruction religieuse, bien ainsi nommée parce qu'elle rattache l'homme par de nouveaux et plus forts liens à tout ce qui mérite

ses hommages ou son affection, à son créateur, conservateur et rédempteur, à sa famille, à sa patrie, à l'humanité ; les voyages et la comparaison, de proche en proche à commencer par sa ville ou son village, achèveront de perfectionner le jeune homme, du moins sous les rapports matériels.

Prenons donc l'école primaire comme un répertoire de signes conventionnels ; et comme le langage entre présens, l'écriture entre absens soit à une même époque, soit des temps passés au temps présent, et même pour se rappeler à soi-même ce que l'on a fait, dit, pensé, appris, sont les principaux et les plus rapides de ces signes, on commence très judicieusement par eux. Les élémens de la parole ont été puisés par l'enfant dès le berceau même dans les soins caressans d'une mère, d'un père, de bons vieux aieux, d'une sœur ; il ne reste qu'à exploiter en les poussant plus loin ces premiers rudimens. Si la règle est vraie que dans toute recherche on doit procéder du connu à l'inconnu, l'on se convaincra que la langue matérielle est celle dont il importe le plus de se servir dans ses premiers pas vers la science, et au moyen de laquelle on avancera le plus. Dans un pays comme celui-ci où deux langues sont d'une égale nécessité, les enfans pourront avec

avantage fréquenter une école mixte, surtout pour habituer leurs organes aux sons particuliers de la langue qui leur est la moins familière.

L'écriture phonétique, admirable bienfait de la providence, donnée à l'homme dès les temps primitifs pour peindre et suppléer la parole, est la seule complète, parce que ses élémens simples et peu nombreux, suffisent à tout ce qui a été imagé et nommé par l'homme, soit directement où par association avec d'autres objets antérieurement connus. Les écritures symboliques et hiéroglyphiques des Egyptiens, celles purement artificielles des Chinois, doivent se trouver sans cesse en défaut, avec la marche des idées, des découvertes et des événemens. Je voudrais que nous eussions en ce pays assez de loisirs et de livres pour nous satisfaire sur ce qui concerne les Chinois; quant aux Egyptiens, l'on a appris dans ce siècle par les recherches de Champollion et autres laborieux savans, qu'elles ne sont pour la plûpart rien moins que ce qu'on les a dit être, et qu'au lieu de trouver des dieux et des déesses dans tous les signes bizarres que les siècles ont laissé debout, l'on n'y doit voir qu'un genre de signes phonétiques ou alphabétiques d'où nos lettres phénico-gréco-romaines procèdent évi-

demment. Mais ne nous écartons pas de notre sujet.

Les sons de la voix étant peu nombreux, comment se fait-il que l'on mette tant de temps à apprendre à lire, même des années entières? C'est que nos mots écrits ne sont pas aussi simples que la parole, c'est que les mêmes lettres et les mêmes combinaisons de lettres correspondent à des sons différens,et que l'élève,dérouté à chaque instant,est obligé d'apprendre et de désapprendre sans cesse, sans règles auxquelles ils puissent rapporter ces variantes. Cet inconvénient grave a engagé à proposer pour la lecture une méthode synthétique, la même qu'on emploie pour l'instruction des sourds-muets, la même aussi que dans l'étude des langues on a appelé système hamiltonien. L'on donnerait ainsi d'abord le mot écrit, puis le mot parlé, et suivant le cas l'image peinte, commençant par les mots les plus courts et les mieux épelés; bientôt l'enfant, faisant de lui-même l'analyse, trouverait d'après la langue parlée la signification d'autres mots rapprochés. Je ne sache pas qu'une pareille méthode ait été suffisamment éprouvée; elle mériterait de l'être. En attendant il faut continuer à fausser la mémoire et le jugement des enfans en les faisant épeler pendant des années entières.

L'autre remède celui de changer la langue en écrivant comme on parle, contredirait tant de données, que l'essai qu'on en a fait en France a de suite couvert son auteur d'un ridicule que l'idée du moins ne méritait pas.

Je ne vous parlerai pas des méthodes d'enseignement que l'on suit ou que l'on devrait suivre dans les écoles publiques ; méthode individuelle, méthode simultanée, et autres. J'ai dans ma jeunesse acquis, quelques connaissances en fait d'enseignement privé ; je n'ai pu suivre l'enseignement public que dans les colléges. Là, la méthode individuelle fait bien, parce que l'enseignement dans une même classe est uniforme, que l'attention de chaque élève est exigée pour tout ce qui s'y fait, et que les livres et cahiers de répétition sont pour tous les mêmes. La plus mauvaise méthode est celle où le maître dévoue à chaque enfant un certain nombre de minutes pendant la durée de la classe, à chaque élève suivant son degré d'avancement et le livre dont il se sert, sans égard à l'uniformité, laissant les autres enfans à préparer leurs leçons sinon à jouer en arrière de l'œil de l'instituteur. Ce mal existe dans beaucoup d'écoles par manque de réflexion, lorsqu'on y pourrait faire mieux en suivant un système opposé.

Nous le signalons comme très grave à messieurs les curés, commissaires d'écoles et instituteurs qui peuvent y remédier, du moins en partie. L'introduction de livres uniformes, dans chaque même école, deviendra indispensable aussitôt que les ressources publiques et privées de ces écoles les permettront. La division par classes, suivant l'âge et les progrès, diminuera le mal, lorsqu'on ne peut avoir qu'un seul instituteur, comme dans toutes les écoles communales. La meilleur méthode, que je crois être composée de celle individuelle et simultanée, doit être celle des Frères des Ecoles Chrétiennes, si on en juge par le nombre et les progrès de leurs élèves, par l'attachement à leurs études que ces élèves manifestent, sans compter les idées religieuses et morales infusées dans des populations souvent irréfléchies sous ces importants rapports. Les règles particulières d'association et de manière de vivre de ces dignes instituteurs, les empêcheront de diriger les écoles communes, et même les écoles principales de paroisses, excepté dans un petit nombre de localités plus aisées. Mais si des écoles de comté s'organisent et sont reconnues et aidées par l'autorité publique, qu'on les mette sans hésiter sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, partout où

la divergence des croyances religieuses n'inspirera pas de préventions opposées, préventions au surplus qui sont peu partagées, et qu'une observation même superficielle devrait faire disparaître. Leur enseignement, certes, 'élève assez haut pour toutes les exigences de ceux qui voudraient voir dans chaque comté une école d'un ordre supérieur.

Combien donc de sortes d'écoles devrait-on établir et distinguer dans les campagnes du Bas-Canada ? Je réponds : de trois sortes : 1°. Les écoles communales, ou de concessions ou côtes, telles qu'actuellement réparties en Districts d'Ecoles ; 2°. Les écoles-modèles de paroisse, reconnues et encouragées par la loi actuelle ; 3°. Les écoles supérieures de comté, qui ne sont pas encore organisées sous ce point de vue, mais qui le seront sous peu, j'ose l'espérer, et que la Législature aidera sans doute d'une manière proportionnée à leur importance. Soit dit en passant que la partie canadienne-française de la population possède depuis deux siècles des écoles de ce genre pour les filles, dans les établissemens des Sœurs de la Congrégation, et que plusieurs de ces établissemens feraient honneur même à de grandes et orgueilleuses villes. Puissent le respect et la reconnais-

sance publiques entourer sans cesse de nobles dévouemens, et puisse la parfaite union entre ces Dames et les autorités civiles des écoles, au moyen d'un contrôle qui n'a besoin d'être que sur le papier, faire participer ces hautes écoles à la faible pitance de la loi, et à son accroissement à l'avenir.

Les écoles communes, autres que sous une direction purement individuelle, n'ont pas une date bien ancienne parmi nous. La position coloniale du pays, et d'autres causes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, ont fait que l'action puissante de l'autorité et de la fortune publique ne s'est étendue aux besoin de l'intelligence qu'après des tentatives sans nombre dont je ne ferai pas l'historique. Les reflets de lumière que jetaient ceux de nos colléges qui avaient survécu ou avaient surgi, les efforts de beaucoup de membres du clergé et d'autres particuliers, ceux d'un petit nombre de fabriques de paroisse, les peines mal rétribuées de maîtres souvent ambulans, voilà nos sources de richesse intellectuelle dans les campagnes jusqu'à il y a seize ans environ. Alors on put élever des écoles, en grande partie il est vrai à frais publics, et la majeure partie de la population et du clergé des différentes croyances seconda avec zèle

les efforts de la Législature. Mais ce soleil à peine levé, fut éclipsé par la malice des tems, et lorsqu'il a reparu nouvellement à sa seconde course, il a dû trouver refroidie la terre qu'il avait vivifiée. D'ailleurs les moyens pécuniaires du trésor public n'étaient plus les mêmes et ne pouvaient suffire en totalité à répandre l'instruction dans les masses ; la générosité individuelle était une source trop incertaine et trop souvent en faute. Il a donc fallu appeler la population à contribuer pour une partie à des ressources qui n'étaient créées que pour elle. C'est la position des écoles aujourd'hui. C'est une satisfaction de voir que malgré les préjugés populaires, naturels dans tous les tems et avivés parmi nous, contre toute loi qui appelle le peuple à taxer l'homme animal et égoïste au profit de l'homme moral, intelligent et civilisateur. Cependant, grâce au bon sens des masses, et à la direction forte en même tems que prudente, donnée par le Surintendant des écoles et les divers corps de commissaires, la loi a pris racine, assez du moins pour nous faire bien espérer de son avenir. La contribution générale et légale n'a lieu que dans un petit nombre d'endroits, et là, on s'en est très bien trouvé. Ailleurs la générosité indivi-

duelle a suffi. Ailleurs elle a échoué, malgré les prévisions de ceux qui la prônaient de bonne foi ou pour flatter le préjugé. L'on se convaincra avant peu que la contribution voulue par la loi, en même tems qu'elle est la plus naturelle et la plus juste, est la seule sur laquelle il faille compter. A ceux qu'a effrayés le mot de taxes, on doit poser la question nettement, s'ils veulent l'instruction pour leurs enfans, ou s'ils n'en veulent pas. S'ils sont pour la négative, qu'on leur fasse voir, si l'on peut, qu'ils consentent à devenir des êtres abjects et malheureux, esclaves des populations plus instruites qui les environnent; s'ils sont pour l'instruction, qu'on leur fasse comprendre que les ressources publiques qui y subvenaient autrefois ont cessé d'être les mêmes, et que la moitié que fournit le gouvernement est tout ce qu'on en peut attendre; que le reste ne peut se prendre que chez ceux qui doivent profiter de l'instruction et au milieu desquels il s'agit de la répandre; que le corps social ne peut vivre sans nourriture, pas plus que le corps matériel; enfin qu'on ne peut appeler taxe ce qui, fourni par eux, est tout d'abord doublé par le gouvernement, et ensuite dépensé pour eux et par eux.

Les écoles communes sont les seules aux-

quelles le peuple puisse être appelé à contribuer d'une manière générale, parceque ce sont celles qu'il a sous ses yeux et aux opérations desquelles on peut l'intéresser. Les parens des élèves seulement peuvent aider à soutenir en partie les écoles supérieures, mais comme la tenue en est beaucoup plus coûteuse, le gouvernement devrait faire plus pour elles, sans oublier néanmoins que les écoles communes sont d'une nécessité indispensable, ne fût-ce que pour y choisir des sujets propres à être avancés. Dans ces écoles, la lecture, l'écriture, l'ortographe, c'est à dire un peu de grammaire donnée *à priori*, et les élémens du calcul, sont un *minimum*; heureux les élèves si le maître peut y ajouter la grammaire raisonnée, l'histoire, la géographie; les élémens, bien exposés, en sont attrayans pour de jeunes intelligences, au delà de ce qu'on peut croire. La cosmogonie mosaïque, l'histoire du peuple juif, celle de la venue du sauveur et réparateur divin, sont les premières notions à inculquer. Si l'on a le bonheur d'avoir uniformité de croyance parmi les parens dont les enfans fréquentent l'école, la direction, l'intervention même du prêtre ou ministre, s'il en a le loisir comme il en aura partout le zèle, pourra faire beaucoup plus,

et rendre complète une instruction qui ne le serait pas sans cela. Que si l'on en est venu à la division des écoles, permise comme de nécessité à la minorité, l'on a les mêmes avantages sous le rapport religieux. Mais si ma voix pouvait être entendue partout où règnent la charité et la bienveillance chrétienne, je conseillerais de ne pas paralyser l'efficacité des écoles en les divisant inutilement. Que le maître, respecté pour ses mœurs par toutes les croyances comme dans la sienne propre, inspire l'amour du bien et l'horreur du mal, sur tout ce qui est cru en commun, mais qu'il s'abstienne avec circonspection de toute discussion ou démonstration propre à inspirer des méfiances. Que chaque clergé se réserve des heures ou même des jours fixes pour donner ou faire donner l'instruction religieuse qu'il chérit. Mais toute tentative de faire prospérer une croyance au moyen du prosélytisme dans les écoles, ou même de ce qui en serait soupçonné, subirait une déconvenue.

L'aspect de ces luttes serait trop douloureux pour les hommes vraiment religieux. Certes on ne peut accuser ici de cet esprit ni le clergé, ni la population, de toute origine. Mais j'ai trouvé dans le cours de ma vie pu-

blique, parmi les catholiques et parmi les protestans, et comme rares exceptions, des individus qui voulaient de cette manière imposer leur foi aux autres. On en a vu des exemples dans des pétitions concertées et présentées à la Législature. A tous je ferai remarquer que ceux qui sont majorité dans un endroit, sont minorité quelque part ; que, quant à l'oppression par le bras de la loi, elle est inutile et dangereuse; à mes compatriotes de mon origine en particulier, je dirai qu'eux surtout ont intérêt à invoquer la liberté et la tolérance comme règle générale, parceque si l'exception prévalait, il est peu à croire qu'elle fût en leur faveur. Le clergé de chaque croyance jouit parmi ses ouailles d'un respect mérité ; sa conduite et ses sacrifices lui assureront dans tous les tems la plus large part d'autorité et d'influence sur l'instruction. Nous applaudissons de bon cœur à ce qui s'est fait et se fera par cette entremise. L'homme sans religion serait un monstre ; l'homme persécuteur ne serait guère mieux ; l'homme purement contemplatif, en thèse générale, mourrait de faim. Unissons avec un esprit chrétien toute notre énergie et notre charité pour instruire, relever, et nourrir, au moral comme au matériel, la société telle que Dieu

l'a constituée et dont il a voulu que nous formions utilement partie.

On objecte à la dissémination d'écoles élémentaires dans toutes les parties des campagnes, qu'elles sont coûteuses, que beaucoup d'enfans sans talens, arrachés aux labeurs matériels, n'apprennent rien, ou rien du moins qui leur serve plus tard, et qu'il suffirait d'une bonne école centrale dans chaque paroisse ou township. Moi, je dis qu'il faut l'un et l'autre. La limitation ci-dessus, fatale partout, le serait ici encore plus par rapport à notre climat, à l'état des voies de communication, et à la grande étendue de territoire que la population occupe. Les écoles de chaque concession ou côte se trouvent déjà sous le système actuel souvent très éloignées des dernières limites qui en dépendent. Dans les mauvaises saisons, les enfans peuvent à peine les fréquenter, en emportant le matin un très frugal dîner, et ne revenant que le soir. Des pensionnats quelconques sont hors de toute proportion avec les moyens de la masse du peuple, et ce serait le seul système possible avec des écoles uniques au centre de la paroisse ou du township. Si les riches seuls avaient besoin d'instruction, de décence, de moralité et de religion ; si ceux qui sont

assez aisés pour mettre leurs enfans dans un pensionnat avaient en partage toute l'émulation et toute l'intelligence, de manière qu'on pût recruter dans leur rang tout ce qu'il faut à la société d'ecclésiastiques pieux, de législateurs éclairés, de magistrats intègres et autres dépositaires et arbitres des droits et des fortunes, de médecins, de marchands, de mécaniciens, d'agriculteurs habiles, et que le reste de la population, outre sa pauvreté, dût vivre nécessairement de père en fils dans un état de dégradation, et d'asservissement à ces rois de l'argent et du savoir, les écoles seraient inutiles parmi cette population inférieure ; elles seraient même dangereuses, et la caste privilégiée aurait intérêt à les proscrire, comme on le fait dans les pays où règne l'esclave. Heureusement ce partage inégal n'est pas l'œuvre de la main divine, et nos institutions ne l'ont pas non plus introduit ni autorisé. Souvent les plus beaux génies, les conservateurs ou les libérateurs des peuples, les bienfaiteurs du monde, les auteurs des plus utiles découvertes, sont sortis des rangs les plus humbles. Où leur trouverez-vous des successeurs pour continuer leur œuvre dans ses divers échelons, si la jeunesse de toutes les classes n'est pas mise en contact

par voie de comparaison, ne se trouve pas en regard sous des yeux capables de la juger, et d'appeler plus haut ceux que leurs talens ou leurs vertus y destinent. Ils seraient bien cruels ceux qui voudraient avec le poids de leur or refouler dans une décourageante exclusion le génie dont les éclairs précoces leur feraient redouter une concurrence pour leurs enfans moins bien partagés. Laissez le riche instruire ses enfans à ses propres frais, s'il désire les initier aux études supérieures ; s'ils réussissent, la société en profitera comme eux ; s'ils ne réussissent pas, ils en remporteront toujours bien pour leur argent. Mais donnez à tous la chance de parcourir la même carrière : n'eussiez-vous dans chaque école primaire à faire choix, par chacun an, que d'un seul enfant pauvre, méritant d'être envoyé à l'école de paroisse ou à celle du comté, où l'état ou la bienveillance privée le conduiraient, cette école aurait fait son devoir et payé son prix de revient. Renvoyez à la charrue, non je me trompe, au joug du portefaix, ceux qui n'auront pu rien apprendre ; ils auront toujours remporté quelques idées d'ordre et de déférence ; quant à ceux dont les progrès n'auront été que médiocres, cette médiocre

instruction même leur sera de la plus grande utilité dans le cours de la vie. J'aurais les mêmes choses à répéter au sujet du passage des écoles de paroisses à celles de comté, de celles-ci aux colléges, des colléges à l'université, qui, puisse-t-elle nous advenir.

Ceux qui ne veulent que d'une école par paroisse sont aussi, en certains cas, mus par un esprit d'hostilité à toute contribution pour l'éducation, sentant l'impossibilité qu'il y aurait à la faire soutenir généralement par une population qui ne serait pas à même d'en profiter. Trois années devraient suffire pour le cours des écoles primaires, ce qui ferait quatre classes, y compris celle des très jeunes enfans qu'on retrouve toujours dans les écoles, et qu'on n'y envoie que pour les y habituer. Lorsqu'on pourra se procurer un maître qui entende les deux langues, il donnera bien une idée de celle qui sera la moins familière dans la localité. Mais ce n'est pas là que l'enfant pourra l'apprendre suffisamment. Ceux qui sortiront des écoles communes sans aller aux écoles plus élevées, ne seront pas généralement appelés à voyager au loin, ni à avoir des rapports nombreux avec les populations éloignées. Leurs études leur serviront principalement à eux-mêmes ; ils pourront rai-

sonner mieux et plus promptement leurs affaires et leurs travaux, calculer plus facilement, lire et écrire leurs lettres, suivre avec satisfaction les enseignemens et les exercices religieux. Le génie, vous le savez, se fera jour partout et s'échappera bien de ces catégories. Je dois ajouter que ceux que l'on destine aux études classiques, si leur âge plus avancé ne commande pas le tems, feraient bien de n'aller au collége qu'après avoir fréquenté aussi l'école de paroisse ; si le tems et les moyens manquent, de bons talens y suppléeront. On devrait dans tous les cas apprendre dans les écoles communes à lire le latin, chose comparativement très facile pour des raisons exposées plus haut.

Je ne prétends pas tracer le cadre des études dans les écoles de paroisse ni dans celles de comté. Le cours devrait, ce me semble, durer deux ans dans la première et trois dans la seconde, avec un nombre proportionné de maîtres. Dans l'école de paroisse, on devrait apprendre à parler et à écrire assez correctement l'une et l'autre langue, à composer quelque peu, à calculer et mesurer avec facilité et rapidité pour tous les usages communs ; l'histoire et la géographie, une notion abrégée des arts et des métiers,

devraient entre autres choses faire partie du cours. Les écoles de paroisse devraient être dans tous les cas différentes pour l'un et l'autre sexe : je ne parle ici que de celles des garçons. Après ce cours fini, les uns iraient au collége ou à l'école du comté : les autres, de retour chez leurs parens, deviendraient plus tard principalement utiles à leur famille et à leur voisinage; ils suivraient l'éducation de leurs propres enfans, feraient, au moyen d'utiles lectures, du foyer domestique ce qu'il est destiné à être, la source principale de l'éducation ; ils pourraient suivre la discussion des affaires publiques, et prendre une part active dans celle de leurs localités ; ils retireraient du profit des publications agricoles et industrielles, dont l'application néanmoins serait principalement attendue de ceux qui auraient suivi l'école du comté.

Dans cette école de troisième degré, toute dirigée vers un but pratique, les élèves deviendraient aptes à être utiles à la société productive généralement ; ils introduiraient dans leur arrondissement les arts et les pratiques en vogue ailleurs ; ils utiliseraient des ressources ignorées ou méprisées avant eux, et ils feraient fleurir partout, avec les bonnes mœurs, fruit principal de leurs études, l'ai-

sance, le commerce, l'industrie. Pour atteindre là, les études devraient être, outre le perfectionnement de celles commencées dans les écoles de paroisse, la géographie industrielle et commerciale, la tenue des livres, le mesurage, la mécanique, le dessin, les constructions usuelles, la physique, la chimie tant commerciale qu'agricole, d'autres parties des sciences naturelles, et comme diversion la connaissance des étymologies prises dans les langues anciennes qu'on rencontre à chaque pas dans les sciences et les arts, et dont la contra-distinction peut épargner bien des recherches et fournir bien des analogies.

J'ai parcouru les divisions que je m'étais tracées ; je terminerai par quelques observations qui s'appliquent à toutes.

Je voudrais que ceux qui ont la direction des écoles quelconques et qui en suivent les progrès avec intérêt, fissent choix tous les ans d'une couple d'enfans pauvres, mais faisant preuve d'heureuses dispositions et de talent, pour les porter aux écoles d'un degré supérieur ; je voudrais qu'on employât tous les moyens, moins la coërcition, pour engager les parens de ces enfans à consentir à leur éloignement et à remettre leur destinée à ceux qui veulent la rendre meilleure; je vou-

drais que l'état, le fonds des écoles, et le zèle des particuliers, rendissent assurés les moyens nécessaires pour que pas un seul des enfans dans ces conditions ne restât dans l'ombre à cause de sa pauvreté. Je voudrais aussi que dans toutes les écoles on parlât aux yeux comme aux oreilles, au moyen de gravures, modèles, cartes, échelles chronologiques, instrumens, appareils, et collections de divers genres, le tout fourni par la direction des écoles, suivant la nature de chaque école particulière ; qu'on obligeât les enfans à garder tous leurs livres précédens jusqu'à leur sortie finale, et à être prêts en tout tems à répondre au programme de ce qu'ils ont appris dans les années précédentes, et la même pratique pourrait aussi être introduite avec avantage dans les colléges ; je voudrais qu'on formât des bibliothèques instructives et amusantes dans chaque paroisse, et plusieurs de celles du Bas-Canada ont commencé cette bonne œuvre ; je voudrais même voir ces bibliothèques en existence dans chaque arrondissement d'écoles comme aux Etats-Unis. J'aimerais encore qu'on établît l'uniformité dans les livres d'école: pour celles où la langue anglaise est le texte et où la diversité des croyances fait une nécessité d'élaguer ce

qui est particulier à l'une pour ne conserver que les bases communes à toutes, la collection en usage dans les écoles d'Irlande, et que MM. Armour et Ramsay ont réimprimée, à l'approbation de tous. Je voudrais qu'on encourageât l'association des instituteurs, comme il en existe une dans le district de Québec, et dans celui de Montréal, et qu'on s'assurât dans leur zèle et dans leur expérience des moyens d'établir l'uniformité, de connaître et de réformer les abus. Je voudrais enfin qu'après avoir choisi des instituteurs qualifiés, on leur donnât pour le moins les mêmes moyens de vivre que possèdent les populations parmi lesquelles ils se trouvent, et qu'on les entourât de reconnaissance et d'égards. Puissent tous ces vœux, que vous faites comme moi, j'en suis sûr, être réalisés, si toutefois le résultat devait être tel qu'il m'apparaît.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire ou plutôt à répéter. C'est que le grand vice de notre instruction est son défaut d'actualité. Conduisons ensemble, s'il est possible, la leçon et l'application, le précepte et l'exemple ; lorsque nous ne le pourrons pas à notre satisfaction, faisons du moins comprendre à l'élève qu'il ne sait rien ou presque rien d'u-

suel, et qu'il n'est fourni que de jalons et de signes pour s'orienter et se reconnaître. J'ai vu des élèves de collége prétendre sérieusement à de hautes administrations, et j'aurais bien pu le faire moi-même si l'occasion s'en était présentée. Le fait est qu'au sortir d'une école grande ou petite, on croit être rendu presque au terme de toute science y compris ses applications. J'étais décidément de cet avis à la fin de mes études de collége, et avec mes condisciples je me nommais des hommes alors éminens et en évidence comme devant tout savoir et tout connaître: à peu près comme les étudians chinois doivent considérer le lettré qui a parcouru ses quatrevingt-dix mille signes. Le remède se trouverait peut-être, quoiqu'en partie seulement, dans les suggestions qui précèdent. Dans tous les cas l'humble ignorance vaut mieux que l'orgueilleuse présomption ; tâchons dans les écoles qui portent ce nom comme dans la grande école du monde, d'être bien persuadé de l'étroitesse et de l'insuffisance de nos connaissance et de nos vues ; nous y trouverons un encouragement à apprendre et surtout à nous en rapporter mieux à l'omnipotence et à l'omni-science du souverain auteur de tout bien.

Montréal, 18 décembre 1845.

Universitas CANADIANA